

## Nouvelles coordonnées de VEOLIA EAU

Désormais, les courriers des collectivités, usagers ou abonnés à destination de VEOLIA ne doivent plus être transmis à FONTAINEBLEAU mais à MELUN. Vous devez écrire à VEOLIA EAU – Centre Sud Est - Région Ile de France - 198 rue Foch – ZI de VAUX LE PENIL - 77005 MELUN Cedex. Pour toutes demandes des abonnés ou usagers il faut dorénavant appeler le Centre Service Client (24/24 et 365j/an) au 09 69 360 400.

### Contribution éventuelle en cas de saisie de la justice

Désormais, une contribution de 35 € doit être acquittée lorsque vous saisissez la justice pour un problème civil, commercial, prud'homal, social ou rural. C'est également le cas lorsque vous portez un contentieux devant un tribunal administratif. A défaut de paiement, votre demande sera déclarée irrecevable. Certaines procédures ne donnent pas lieu au paiement de cette contribution. Il s'agit notamment des procédures engagées devant le juge des enfants, le juge des libertés ou de la détention, le juge des tutelles ou le traitement des situations de surendettement des particuliers. **Les personnes qui bénéficient de l'aide juridique sont dispensées du paiement de cette contribution.** Cette aide est une assistance qui permet aux personnes démunies ou ayant des ressources modestes d'accéder à la justice et d'être informées sur leur droit. Le commissariat de MORET dispose désormais d'une adresse mail d'aide aux victimes : [victime-moret-sur-loing@interieur.gouv.fr](mailto:victime-moret-sur-loing@interieur.gouv.fr).

### Enquête INSEE

L'INSEE réalise, entre le 6 mai et le 13 juillet, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE, Madame Michelle BURAUD, prendra contact avec eux. **Elle sera munie d'une carte officielle d'accréditation.** Le panel choisi pouvant s'établir sur plusieurs années, certains des ménages concernés qui ont déjà participé aux collectes précédentes connaissent bien ce dispositif. Merci de réserver un bon accueil à l'enquêteur.

### La déclaration d'impôts, c'est bientôt !

Le calendrier de déclaration de revenus 2013 est paru. **Depuis le 19 avril, le service de déclaration en ligne est ouvert 7 jours/7, 24h/24 à l'adresse [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). La date limite de souscription des déclarations en ligne est fixée au mardi 11 juin 2013.** Par contre, si vous optez pour la déclaration papier, il vous faudra la poster avant le lundi 27 mai à minuit. Comme chaque année, la déclaration en ligne présente des avantages comme la possibilité de corriger à tout moment sa déclaration ou d'avoir une estimation immédiate du montant à payer.

### Permanences en mairie

Madame le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10h30 à 12h.

**11 mai** : pas de permanence      **18 mai** : Béatrice de ROYS ROBINSON

**25 mai** : Marie Claude BONNET      **1er juin** : Jacques ILLIEN

#### Comment contacter la mairie ?

Par téléphone : 01 64 24 93 08

Par fax : 01 64 24 90 73

Par Internet à l'adresse suivante  
[mairie@villecerf.fr](mailto:mairie@villecerf.fr)

#### La bibliothèque municipale vous accueille

tous les samedis de 10h à 12h

sauf pendant les vacances scolaires.

Inscription et prêts de livres ou de CD gratuits.

#### Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30

le mercredi de 14h à 17h30

le vendredi de 14h à 17h30

le samedi de 9h à 12h00

# VILLECERF EXPRESS

[villecerfexpress@orange.fr](mailto:villecerfexpress@orange.fr)

01 64 24 93 08

BULLETIN MUNICIPAL N° 67

Mai 2013

**Le saviez-vous ?** 5,69 millions de tonnes de déchets ménagers ont été collectées en 2011 en Île-de-France et parmi ces déchets, tout n'est pas à jeter. Selon une étude présentée récemment par l'Ordif (Observatoire régional des déchets d'Île-de-France), leur prise en charge serait à la source d'au moins 22 000 emplois dans la région. Les activités de collecte et de traitement des déchets non dangereux composent 72% des effectifs du secteur. Viennent ensuite la récupération (21%) et la gestion des déchets dangereux (7%). Concernant plus spécifiquement l'activité recyclage, l'étude montre qu'elle regroupe au minimum 3 400 équivalents temps plein (ETP), dont plus de 2 000 se trouvent dans les centres de tri. En Île-de-France, 26% des déchets ménagers étaient recyclés en 2011. L'objectif est de parvenir à 50% à l'horizon 2020.

### Edito

La 4<sup>ème</sup> opération Nature propre a eu lieu, dans notre village, le samedi 13 avril après-midi. Plusieurs enfants accompagnés de leurs parents, de chasseurs et de plusieurs membres du Conseil municipal ont ramassé, pendant quelques heures, les déchets qui souillent la nature. C'est ainsi que pneus, canettes, ferrailles, plastiques en tout genre se sont retrouvés dans la benne louée par la mairie. On a même retrouvé un vieux compteur à gaz !



Une question lourde se pose néanmoins : *Pourquoi préférer souiller la nature alors qu'il est si simple de se rendre dans les déchetteries gratuites ?*

**Que personne ne l'oublie : quand on utilise la déchèterie, c'est la nature qui sourit !**

Jean Marc LAGORGETTE

### SUR VOTRE AGENDA

- 12 mai, de 9h à 18h, vide grenier de la Saint Patouillat à Thomery
- 18 mai, de 18h à 23h, Nuit européenne des Musées à Provins
- 18 et 19 mai, journées Les Naturiales à Fontainebleau
- 26 mai, vide grenier à Ecuelles
- 1<sup>er</sup> et 2 juin, de 14h à 20h, 2<sup>ème</sup> Café des artistes amateurs à Montcourt
- 1<sup>er</sup> et 2 juin, festival Les Féeries du Bocage à Voulx
- 7 juin, à 20h30, réunion préparation fête du village en mairie
- 7 et 8 juin, 17<sup>ème</sup> festival Confluences à Montereau

#### Directrice de publication :

Marie Claude Bonnet

#### Rédaction :

Jacques Illien, Agnès Barbaud, Béatrice de Roys Robinson et François Deysson

## Les informations de la mairie

### Le PLU devient exécutoire !

Par son courrier en date du 26 avril 2013, la DDT nous a fait savoir que la délibération du Conseil municipal du 23 février 2013 approuvant le Plan Local d'Urbanisme a été enregistrée en Sous-Préfecture le 8 mars 2013. Elle a fait l'objet des mesures de publicité prévues aux articles R.123-24 et R.123-25 du code de l'urbanisme. En application de l'article L 123-12 de ce même code, cette délibération est désormais exécutoire. **Le PLU de notre commune se substitue désormais officiellement à notre ancien POS qui datait de 1986.** Les élus se félicitent de cette décision qui clôture définitivement un important dossier qui faisait partie de nos engagements en 2008. Ce fut le fruit d'un long travail de la commission d'urbanisme, pilotée remarquablement par Béatrice de ROYS ROBINSON. Durant 4 années, elle a mis sa patience, sa disponibilité et ses grandes compétences au service d'un dossier très complexe. Qu'elle en soit publiquement remerciée, comme les élus de la commission Urbanisme : Agnès BARBAUD, Jean-Louis LIEBEN, Michèle LAFOREST et François DEYSSON. Le Conseil municipal remercie également Madame CASTELLAN, du cabinet CEC, pour son expertise lors de la rédaction des documents d'urbanisme.

### La poste nous informe

Par manque de moyens de remplacement, **le bureau de Poste de VILLECERF sera fermé du lundi 29 juillet au samedi 17 août inclus.** Les élus déplorent cette fermeture pendant les congés d'été et soulignent qu'il appartient à l'Etat de maintenir le service public de La Poste dans notre commune. Les élus rappellent également que la poste de VILLECERF, de par la situation centrale de notre village, est beaucoup utilisée par les entreprises et les habitants des communes environnantes. Durant cette période de fermeture, les colis et lettres recommandés seront à retirer au bureau de MORET uniquement. Toutes les autres opérations (achat de timbres, retrait d'espèces etc...) pourront être effectuées à partir des bureaux de MORET, de VENEUX ou de SAINT MAMMES.

### Salon "Le pont des quatre saisons" Pensez à vous inscrire !

Nous rappelons aux artistes de VILLECERF et des environs qui désirent s'inscrire au Salon "Le pont des quatre saisons" que les **inscriptions seront closes après le 15 juin 2013.** Pour rappel, le salon aura lieu le week-end du 10 novembre dans notre salle polyvalente. Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie mais nous vous demandons de privilégier les deux contacts suivants : par téléphone en contactant Madame Françoise ASSELIN au 06 84 06 55 04 ou par courriel, à l'adresse [SALONLePontDesQuatreSaisons@orange.fr](mailto:SalonLePontDesQuatreSaisons@orange.fr). Lors de l'inscription, il vous faudra mentionner le nom de l'artiste, la taille des productions, le nombre d'œuvres, les techniques utilisées et le support (bois, toile, pierre etc.)

### Pour être mieux informé, donnez-nous votre mail !

La municipalité a régulièrement des communications à faire aux habitants. Nous recevons également des informations d'organismes officiels, comme la Sous-Préfecture ou la Préfecture, qui pourraient être utiles aux administrés. Nous avons également conscience que tout le monde ne prend pas le temps de lire les panneaux d'affichage. Un bon nombre de ces communications pourrait faire l'objet d'une diffusion par voie électronique. Si vous souhaitez recevoir ces informations par mail, la mairie met en place un service de diffusion électronique. **En donnant votre mail au secrétariat de mairie, vous recevrez régulièrement des messages en provenance de la municipalité.** Vous pourrez bien évidemment vous désinscrire à tout moment sur simple demande et votre adresse mail restera confidentielle. Si vous souhaitez profiter de ce service, faites-vous connaître en adressant un mail à [mairie@villecerf.fr](mailto:mairie@villecerf.fr) ou en appelant le 01 64 24 93 08. L'ouverture prochaine du site Internet de la mairie vous permettra de retrouver nombre d'informations en ligne.

## Dans la rue Grande, c'est 30 !

Nous vous rappelons que de nouveaux panneaux de limitation de vitesse ont été installés rue Grande. Ainsi, **la portion de rue comprise entre la place et l'intersection avec la route de MONTEREAU est désormais limitée à 30 km/h.** Il était indispensable de sécuriser ce lieu qui comprend de nombreuses habitations. Il était notamment avéré que les riverains rencontraient beaucoup de difficultés pour rentrer ou sortir leur véhicule de leur propriété, en toute sécurité. Les élus ont demandé aux forces de police et de gendarmerie de renforcer les contrôles de vitesse dans cette zone. Pensez donc à respecter la vitesse dans ce lieu comme sur tout le territoire communal lorsque vous circulez.

### Préparation de la fête du village

**La fête du village aura lieu le samedi 28 septembre 2013.** Pour préparer cet évènement, **la commission Fête du village se réunira en mairie le vendredi 7 juin 2013 à 20h30.** Les Villecerfois et les associations qui souhaitent s'investir lors de cette prochaine manifestation sont cordialement invités à participer à cette première réunion de concertation au cours de laquelle seront recensées les idées de thème, d'animations, la trame de la journée, le nombre de bénévoles etc.. Nous comptons sur votre présence pour faire que cette fête 2013 soit encore une fois une réussite.

### Pas de brûlage : rappel

Le printemps arrive (enfin !) et avec lui commencent les activités de nettoyage du jardin, de taille des haies et des arbustes. Nous vous rappelons que, par arrêté municipal, **il est strictement interdit de brûler des végétaux, du 1er avril au 31 octobre de chaque année.** Merci de respecter cette réglementation !

### Du côté des associations

#### Des cours de danse au Foyer Rural

Le Foyer Rural de VILLECERF est heureux de vous annoncer la reprise, pour la rentrée 2013, des cours de danse le mercredi après-midi : cours d'éveil corporel, gymnastique rythmique, danse moderne et Street Dance. **Deux séances découvertes** vous sont proposées, par votre nouveau professeur de danse Camille, **le mercredi 19 juin** à partir de 15 heures pour les plus jeunes et **le mercredi 3 juillet** à partir de 15 heures pour les ados et plus. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Valérie, secrétaire du Foyer Rural et responsable de la section, au 01 64 24 97 29. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

#### Bouger avec l'ENVOL !

Notre session Gymnastique se termine le 28 juin 2013. Nous reprendrons les cours mi-septembre, avec **en nouveauté, un cours hebdomadaire réservé aux séniors** (gym douce, renforcement musculaire). Renseignements au 01 64 24 94 05 ou 06 85 48 26 14. Le sport, c'est la forme et la santé !

#### Stage d'initiation à l'équitation : éthologie

Ne vous inquiétez pas, nous n'allons pas vous apprendre à hennir ! Ni même à chuchoter à l'oreille des chevaux ! Que vous soyez cavalier, propriétaire d'équidé ou totalement étranger au monde du cheval, **ce stage, les 18 et 19 mai 2013,** va vous permettre de faire un voyage hors des sentiers battus. Il ne sera pas question d'équitation montée, mais bien de communication. Vous allez découvrir un monde à part, une autre façon de vous faire comprendre, de façon respectueuse, par un équidé. Et vous verrez qu'il vous répondra de façon claire et précise. Le cheval est un miroir qui nous permet de corriger nos mauvaises habitudes de communication. Renseignements au 06 61 66 61 09.